HAL
open science

Les Learning Centres, un nouveau modèle d'accès et de production des savoirs

Florence Thiault

To cite this version:

Florence Thiault. Les Learning Centres, un nouveau modèle d'accès et de production des savoirs. Vers une épistémè numérique ? 19ème Colloque International sur le Document Électronique 24-26 Novembre 2016, Nov 2016, Athens, Grèce. hal-01614077

HAL Id: hal-01614077

https://hal.science/hal-01614077

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Learning Centres, un nouveau modèle d'accès et de production des savoirs

Learning Centres, a new model of access and production of the knowledges

Florence THIAULT

GERIICO, Université de Lille
Florence.thiault@univ-lille3.fr

Zreik, K., Chaudiron, S., Kanellos, I., Besacier, G. (dir.). *Vers une épistémé numérique ?* Actes du 19e colloque international sur le document électronique (CiDE.19), Paris, Europia, p. 155-163.

Résumé. L'évolution en cours des bibliothèques universitaires et scolaires en Learning Centres modifie la conception de la relation entre documentation-bibliothèque et apprentissage-formation. Dans un contexte marqué par la mutation des pratiques socio-culturelles et le développement des dispositifs numériques, nous observons les formes d'appropriation et les modes d'instrumentation par les différents acteurs de ce nouveau modèle de bibliothèque. La dimension pédagogique et recherche de ces espaces documentaires est accentuée au profit de la circulation de l'information et de la mutualisation des connaissances. De quelle manière le numérique modifie-t-il les modalités de production et de diffusion des savoirs ?
Mots-clés. Learning centre, pratique informationnelle, lieu de savoir, bibliothèque.

1 Introduction

La bibliothèque traditionnelle en tant que lieu de savoir (Jacob, 2007) est aujourd'hui concurrencée par la pluralité des réseaux d'information et de savoir accessibles en ligne. Le numérique a profondément modifié la structuration de cet espace institué en juxtaposant espaces virtuels et réels de la bibliothèque. Les espaces documentaires reconfigurés qui composent les Learning Centres (LC) des universités ou les Centres de Culture et de Connaissance (3C) des établissements scolaires du secondaire, proposent des équipements et ressources en ligne renouvelés qui sont associés à une facilité d'usage à distance pour une accessibilité maximale. Dans ce modèle, la mission pédagogique de la bibliothèque apparaît plus prégnante au-delà de l'autodidaxie souhaitée par l'organisation de ce lieu d'apprentissage. La pédagogie numérique est fondée sur un apprentissage hyper-médiatisé à partir de plateformes

de formation à distance. Cette formation par le numérique en bibliothèque implique des dispositifs (des équipements, des acteurs, des interactions) et le développement d'usages. C'est la nature même des savoirs sous toutes leurs formes qui s'en trouve affectée, le numérique constituant une nouvelle *épistémè*. Comment le numérique modifie-t-il les modalités de production et de diffusion des connaissances au sein des LC ? Pour répondre à ce questionnement, nous analyserons la manière dont le numérique est intégré dans les espaces (physiques et virtuels) des LC sous l'angle des médiations sociotechniques. Nous nous attarderons ensuite sur l'écosystème de formation et les services innovants qui caractérisent la démarche LC.

2 Innovation et démarche d'expérimentation

2.1 Porter un regard sur la démarche de Learning Centre

Les changements d'appellation (de la BU au LC, du CDI[1] au 3C) sont marqués du signe de l'innovation et par la place du numérique. Le concept de Learning Centre implique un projet collectif porté par la direction de l'établissement que ce soit lors d'un aménagement ou de perspectives inédites attribuées à l'existant. La mise en place d'un tel projet émane d'une réflexion d'équipe et d'une analyse des besoins. Pour Graham Bulpitt (2010), l'appellation LC concerne un environnement flexible comprenant « l'intégration d'un ensemble de ressources, de services et d'expertise, ainsi que l'anticipation et la conduite d'un changement de modèle éducatif ». Ces structures originales invitent à repenser l'accès aux savoirs, à innover dans les méthodes d'apprentissage, à modifier les rapports entre tous les acteurs de la communauté éducative.

La recherche menée portait sur sept Learning Centres opérationnels, trois dans le supérieur et quatre dans le secondaire (deux collèges, deux lycées). S'y ajoutent pour le supérieur deux Learning Centres en projet dans deux universités de la région Nord-Pas-de-Calais. L'étude des sites web des institutions observées complète les données collectées lors de la recherche en 2013-2014[2]. Au total, trois équipes de deux chercheurs ont effectué 47 observations dans les LC ou 3C (sur la journée ou demi-journée). Plus de 50 heures d'entretiens formels ont été réalisées auprès de 42 acteurs des LC à statut divers. Ces entretiens compréhensifs ont été enregistrés et effectués suivant un guide préalablement établi visant à connaître, pour les LC opérationnels, le regard des acteurs porté sur cette innovation : définition, conception du LC ; changement apporté par la démarche LC ; logique de l'espace-temps ; logique des acteurs et évolution des rôles ; logique des usages… Ce guide a été adapté pour les LC en cours de réalisation, les questions ont été reformulées dans une logique de projet tout en gardant une trame identique pour pouvoir effectuer des rapprochements lors de l'analyse des données. Tout au long des observations, le recueil des données s'est enrichi de nombreuses photographies de l'espace et de son appropriation. Nous avons observé des Learning Centres à des moments variables de mise en œuvre : au lancement (LC2)[3], à des étapes de réorganisation des services et des espaces (LC1, LC8) et des lieux encore en projet (LC4, LC5). Etudier un

[1] CDI : Centre de documentation et d'information d'établissements d'enseignement secondaire.

[2] « (R)évolutions dans les bibliothèques ? Les Learning Centres, un modèle de bibliothèque à interroger ». Yolande Maury (dir.), Bonus Qualité Recherche, Université Lille 3 (2013-2015).

[3] Voir tableau des lieux observés et codifications retenues en annexe.

processus en émergence, au plus près des espaces et des acteurs (professionnels de l'information, usagers) donne à voir la manière dont se construit ce nouveau modèle de bibliothèque, dans les interactions, et quelles adaptations interviennent en fonction des contextes institutionnels, géographiques, et disciplinaires. Les concepteurs revendiquent la mise en œuvre d'un processus évolutif qui nécessite adaptations, expérimentations et aménagements des services. La démarche LC implique une série d'innovations de nature technique et organisationnelle qui influent sur la vie du lieu et son fonctionnement. Ce processus d'adaptation donne lieu à des recompositions portées parfois par des équipes différentes.

2.2 Les médiations sociotechniques

Dans le contexte scolaire et universitaire des Learning Centres, nous souhaitions examiner les pratiques informationnelles des usagers. C'est-à-dire « la manière dont l'ensemble des dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives est effectivement mobilisé dans les différentes situations de production, de recherche, de traitement de l'information » (Ihadjadène, Chaudiron, 2010). Ces pratiques sociales se déploient dans un entrelacement entre sphère privée, sociale, médiatique et scolaire. Les usages s'inscrivent dans des pratiques sociales, en particulier lorsqu'il s'agit d'aborder les technologies numériques. La médiation technique (Jouët, 1997) rend compte de la relation de l'usager avec la matérialité des dispositifs, en s'attachant à mettre en lumière la négociation des pratiques et la valorisation de la part d'autonomie et de liberté dont dispose l'individu. Les dispositifs influent sur le processus de communication, qu'il s'agisse de l'agencement des lieux et de la disposition des participants dans l'espace virtuel, des logiciels utilisés, du type d'interaction qu'ils permettent mais aussi de l'appropriation des interfaces par les utilisateurs. L'illusion de la « naturalité » de la technique pourrait laisser croire à une évidence dans les usages des dispositifs numériques. Pour autant, il existe autant de dispositifs vécus que de sujets, chacun interagissant selon son expérience personnelle avec les potentialités offertes par l'environnement. La démarche LC est porteuse d'un nouvel imaginaire de la technique qui s'avère différent selon les acteurs. Pour dépasser les discours techniques qui se déploient autour des projets politiques et du management, il convient d'appréhender le LC comme un fait social global où représentations et intentions, complexes d'outils, environnements et usages sont imbriqués.

3 Dispositifs d'accès aux ressources

3.1 Matérialité des dispositifs techniques

Pour des raisons diverses (la peur du vol, l'inconfort associé au transport…), certains étudiants renoncent à venir travailler à la bibliothèque avec leur équipement personnel. La mise à disposition de postes dédiés à la consultation du catalogue, isolés ou disséminés parmi les rayonnages reste un mode d'inscription du numérique dans les espaces toujours répandu. À côté de l'offre matérielle et logicielle, des services adaptés en matière d'impression et de reprographie sont proposés (exemple du Copyshop au LC2). De nombreux étudiants, privilégient une lecture sur support papier et donc une impression préalable de la ressource numérique consultée. L'articulation entre consultation des ressources *in situ* et outils d'impression est donc essentielle.

Aujourd'hui, la question se pose pour les décideurs de l'intérêt de la mise à disposition de terminaux fixes alors que beaucoup d'étudiants utilisent leurs équipements personnels mobiles et connectés. Le BYOD (*Bring your own device*), c'est-à-dire le fait que les utilisateurs apportent leurs propres appareils est une réalité qui

s'impose dans le monde éducatif. Plusieurs difficultés techniques persistent en ce qui concerne l'interopérabilité des accès aux environnements de travail personnel (ENT) et aux ressources logicielles de l'université (question des licences d'accès limitées en nombre). Une autre contrainte technique concerne le choix de l'équipement de connectivité telles les bornes d'accès Wifi et le nombre de prises mis à disposition dans l'espace.

Dans le but entre autres de réduire la fracture numérique, plusieurs structures ont développé le prêt de matériel. De cette façon, des établissements proposent le prêt ou la consultation de liseuses sur place (LC7, LC8) accompagnés de livres numériques classiques (LC9) dans l'objectif de proposer une acculturation aux technologies de lecture numérique. Dans le cas particulier du LC2, les ordinateurs portables à réserver à la banque d'accueil de la BU correspondent à de véritables cartables numériques. Ce parc mobile complète l'offre de salles informatiques dédiées, les machines virtuelles reprenant l'environnement de travail des salles de TP. Le prêt d'ordinateur portable le plus souvent limité à la journée (LC1 et LC2), en dehors du LC7 où le matériel peut être emprunté pendant 2 semaines (du fait du contexte de l'internat de réussite)[4] est géré par le logiciel documentaire comme n'importe quel autre document. Quelques conditions techniques spécifiques pour le prêt de matériels nomades sont requises comme la nécessité d'avoir une armoire sécurisée à l'accueil pour protéger les ordinateurs portables du vol (LC2). Un chariot dédié est également prescrit pour recharger le parc de tablettes mobiles et en assurer le transport dans les salles de cours (LC8).

3.2 Terminaux mobiles et pratiques des usagers

Le point commun entre les différentes approches de prêt de matériel observées est de n'accorder qu'une importance relative aux contenus proposés. Pour des projets au sein de structures documentaires, cette situation apparaît comme paradoxale. Selon une étude menée à l'université de Grenoble (Maftoul et Bogalska-Martin, 2013), la moitié des étudiants s'attend à ce que la bibliothèque universitaire leurs fournisse des revues et des livres sous format numérique. Les bases de données et les bouquets de périodiques électroniques restent encore essentiellement destinés aux étudiants de niveau master et aux doctorants ainsi qu'aux enseignants-chercheurs. Enfin, la diffusion des terminaux mobiles induit d'autres formes de consommation des ressources documentaires qui doivent être accessibles partout et tout le temps. La politique documentaire s'applique dorénavant aux contenus mobiles pour l'acquisition et la mise à jour d'applications, tutoriels, *podcasts*, *e-books,* etc. L'adaptation de la collection numérique aux besoins des usagers s'inscrit dans une complémentarité entre ressources numériques et physiques au sein d'une politique documentaire cohérente. L'environnement virtuel joue un rôle d'intégrateur en offrant à tous les acteurs un accès aux différentes ressources.

L'équipement informatique à disposition dans l'espace est utilisé par les usagers pour des recherches sur internet (en lien avec des travaux scolaires dans le secondaire), la connexion à la messagerie électronique et aux réseaux sociaux, ainsi que pour l'usage de logiciels de bureautique pour le travail sur des documents personnels. Leurs terminaux mobiles permettent aux étudiants d'alterner entre activités de loisirs ou de communication et travail scolaire. Ces pratiques informationnelles sont caractérisées par le brouillage des frontières entre la sphère

[4] Le dispositif des internats de réussite est proposé par l'académie de Paris à des élèves admis en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) confrontés à des difficultés sociales et matérielles habitant dans un quartier "politique de la ville" (quartiers prioritaires) et/ou boursiers.

privée et scolaire et la porosité des pratiques « en régime de polyactivité et de sociabilité importante » (Paretta et Catalano, 2013). Au-delà de l'usage des technologies numériques, c'est le rapport au savoir qui est bouleversé « face à des jeunes qui mettent en place avec et par les technologies de l'information et de la communication, des modes d'apprentissage tout autres, articulés autour de l'expérimentation, de la collaboration, du tâtonnement, de la progressivité mais aussi de la réversibilité » (Octobre, 2014).

4 Un nouvel écosystème de formation

4.1 L'expérience d'apprentissage et de formation

Pour comprendre cette expérience, nous avons tenté de saisir la relation des usagers à un dispositif hybride d'apprentissage qui articule lieu présentiel et lieu virtuel. Le LC contribue à l'affiliation de l'étudiant par son rôle social de lieu de rencontre, de travail, de formation et d'enseignement. Le travail en ce lieu d'apprentissage et l'utilisation des ressources documentaires favorisent l'appropriation du « métier d'étudiant » (Coulon, 1999), la consommation de services délivrés par les bibliothèques constituant un marqueur de la réussite universitaire. De cette manière, les formations à la culture informationnelle visent l'appropriation de l'information afin d'exercer des compétences de citoyen et développent la capacité à pouvoir répondre aux exigences académiques. Les LC sont dotés pour la plupart de salles de formation connectées (avec Tableau Blanc Interactif et vidéoprojecteur) où sont proposés des ateliers documentaires et numériques centrés sur la présentation de l'offre disponible (portail, ressources, outils…). Ces salles sont parfois closes et réservées aux ateliers ou l'espace formation constitue une zone totalement intégrée au centre de documentation modulable en fonction de l'activité pédagogique (plus fréquent dans le secondaire en raison des surfaces réduites des 3C). En complément de séances de formation formelles (intitulées Infolab au LC2) proposées par les personnels de bibliothèque, des services à distance offrent la possibilité d'accéder à des ressources d'auto-formation en libre accès (parcours *e-learning* en management et développement personnel « *Crossknowledge* » au LC1). Cependant cette dimension « *teaching-training* » selon un professionnel de l'information (LC1) « reste un chantier à développer » dans le supérieur. Elle trouve plus naturellement sa place dans le secondaire lors de séances inscrites à l'emploi du temps des élèves (LC6). L'introduction de tablettes numériques en classe donne aussi lieu à des expérimentations pédagogiques en particulier dans le collège connecté (COCON) qui est doté d'une flotte de tablettes (LC8). Ainsi, l'usage de « jeux sérieux » se révèle facteur de motivation pour la réussite des élèves (LC8). En tant qu'outils d'apprentissage numérique, ils favorisent l'engagement des élèves à l'égard des matières scolaires dans un contexte de différentiation pédagogique. En ce qui concerne la mise en œuvre de l'aide scolaire, le service d'accompagnement d'aide aux devoirs (SACCADE) animé par des assistants pédagogiques et des emplois avenirs professeurs au collège (LC8) représente une illustration de la continuité du lien entre école et maison. Cette pratique « d'accompagnement » est reprise par les acteurs des LC en projet qui avancent l'idée de plages de permanence pour les enseignants-chercheurs qui viendraient dans la bibliothèque aider les étudiants à comprendre un sujet ou trouver de la documentation. Ces lieux inédits par le décloisonnement des espaces temps scolaires ouverts à la collaboration et le développement de pratiques pédagogiques innovantes sont porteurs de bénéfices potentiels à évaluer. Les

différences de publics et de niveau des LC et 3C limitent toutefois les comparaisons sur l'efficacité des apprentissages et l'acquisition de l'autonomie.

4.3 Hybridation des fonctions entre acteurs

Le LC n'est pas le centre unique de la formation à l'information (LC4), mais il est un acteur privilégié qui collabore avec d'autres acteurs de la formation (centre d'innovation pédagogique, laboratoire de langues au LC7A, services liés à l'enseignement et à la recherche, service d'orientation au LC2…). Elaboré dans une logique de convergence des services et des acteurs, il a vocation à desservir les différents publics de l'université : étudiants (Apprentissage/*Learning*), les enseignants (Enseignement/*Teaching*) et les chercheurs (Recherche/*Researching*).

A l'université, les enseignants sont peu présents dans les LC qui restent des lieux à « apprivoiser » (entretien enseignant-chercheur, LC5). L'analyse de la dimension formation souligne le manque de synergie entre les acteurs (bibliothécaires, enseignants-chercheurs) renvoyant à la différentiation entre savoirs savants et profanes dans la circulation des savoirs. Dans ce contexte, les savoirs info-documentaires fondés sur le rapport direct aux documents sont considérés comme essentiellement tournés vers la pratique et témoignent de la persistance de frontières par rapport aux savoirs académiques.

Les LC du supérieur investissent peu à peu la dimension recherche comme levier potentiel de rapprochement entre professionnels de l'information et chercheurs. Une réflexion est ainsi menée pour proposer des services numériques d'édition de contenu pour publier des travaux d'enseignants (LC1). Ce rôle actif des bibliothèques dans la publication de contenu scientifique et l'accompagnement à la recherche s'inscrit dans le mouvement de l'*open access* aux savoirs scientifiques. D'autant que l'incitation à utiliser l'archive ouverte pluridisciplinaire HAL pour le dépôt de la production scientifique assure une visibilité et un signalement des publications ainsi que l'accès à la production scientifique en texte intégral. Dans le projet du LC5, l'accent est mis sur la valorisation scientifique par l'archivage numérique des données de la recherche dans le domaine des sciences humaines et sociales (Chaudiron et al., 2015). La BU assure alors le rôle de coordination et d'harmonisation dans la mise en place et le suivi de la collection numérique de l'université.

5 Des services émergents

5.3 Les services d'aide aux usagers

Le numérique est un facteur disruptif qui bouleverse les écosystèmes informationnels, les modes de production et dès lors l'offre de services des bibliothèques. Le LC en tant qu'environnement dynamique adapte ses services aux attentes et aux pratiques du public. Les bibliothèques tendent à faciliter l'accès à leurs ressources en développant des services à distance (réservation de documents) mais également en investissant dans des systèmes d'organisation pratiques pour l'usager (automates de prêt, navettes entre différents pôles documentaires au LC2). Les infrastructures numériques favorisent également le recueil des besoins des publics. A l'image des services de questions-réponses en ligne (« *Ask a Librarian* » au LC1, Ubib au LC5) qui remplacent peu à peu le *Reference desk* traditionnel (LC2) présent en salle de travail. En effet, la sollicitation d'un professionnel au bureau de renseignement pour une aide à la recherche diminue au profit de nombreuses demandes par mail ou *via* le *chat* (LC1). Il faut noter cependant que la plupart des questions à distance sont le plus souvent d'ordre utilitaire. Une grande partie des réponses pourraient être

trouvées facilement sur les sites Web tels les horaires d'ouverture, le nombre de documents prêtés... Ce rapport pragmatique des usagers aux outils est notamment identifiable dans les fonctions de réservation proposées afin d'organiser la venue à la bibliothèque. Ainsi, se développent la possibilité de réservation de documents *via* le catalogue en ligne ou la réservation de salles pour le travail en groupe (bulles au LC1, carrels au LC2). Parmi les offres de services proposées par les BU, l'automatisation des prêts/retours est plébiscitée par les lecteurs. Ces équipements autorisent les usagers à enregistrer eux-mêmes leurs prêts grâce à la technologie RFID qui automatise l'identification des documents. Ces bornes sont la plupart du temps positionnées dans la zone d'accueil, à proximité de la banque de prêt-retour afin de pourvoir assister les usagers (LC2). En supprimant les tâches répétitives ou techniques (*vs* automates de prêt, récupération des notices), l'accueil des publics est repensé afin de promouvoir d'autres types de relations avec les usagers davantage fondés sur le conseil individuel.

5.4 Des services originaux

Afin de garantir la continuité des services entre espaces physiques et monde virtuel, la création de services numériques de type mobiquitaires susceptibles de s'adapter aux usages et pratiques des publics est considérée par un conservateur (LC4) comme un atout pour les établissements. A l'heure actuelle, peu de bibliothèques ont développé une application mobile de leurs sites Web ou de leurs catalogues documentaires. Depuis nos observations, le réseau des bibliothèques auquel appartient le LC3 vient de se doter d'un service de ce type sous le nom d'Archipel mobile (m-archipel.univ-toulouse.fr). Une autre application, « Affluence » est fortement prisée par le public des bibliothèques universitaires (présente au LC2). Cette dernière calcule le taux d'occupation de la bibliothèque et le temps d'attente pour accéder à une place assise. Toutefois, le développement d'applications représente pour les tutelles un coût relativement important pour un usage émergent (Fourmeux, 2013). Ce développement n'est possible que pour des réseaux documentaires conséquents.

Depuis quelques années, les bibliothèques publiques et universitaires mettent en place des expérimentations de type « lab » (labos, Fabs Labs, *hackerspaces*…), dans la perspective du LC comme lieu d'apprentissage, d' « *emporwerment* » fondé sur l'horizontalité et la transversalité. Le *co-working* et le partage de compétences est au cœur de ce type de projets, mis en œuvre sous le nom de K-lab (*Knowledge lab*) depuis décembre 2014 au LC1. En tant que service du LC, ce laboratoire propose des ateliers sur des thèmes innovants dans l'esprit du « *learning by doing* ». Dans une démarche identique afin de préfigurer le LC5 en projet sont proposés à la BU depuis mars 2014, des ateliers de « LABibliothèque ». Ces dispositifs sont pensés comme des laboratoires pour la recherche et la pédagogie et des espaces de production de contenus matériels et immatériels. De surcroit, les technologies numériques sont porteuses de potentialités intéressantes de « réalité augmentée ». La fonction de géolocalisation par QR Codes offre l'opportunité de guider l'usager dans l'espace documentaire. Selon un conservateur du LC4 en projet, cette fonctionnalité technique présente l'avantage de pouvoir lier bibliothèque physique et services en ligne. L'association d'un QR Code aux rayons thématiques de la collection servirait ainsi à renvoyer vers des ressources numériques ciblées. Ce type de service suppose un usage des ressources par mobile pour le public. Cependant un nouveau service pour être réellement efficient doit être perçu comme *« evident, easy to use and essential »* (Greene et al., 2010) par les usagers.

6 Conclusion

L'observation des pratiques des usagers montre que les frontières dans la circulation des savoirs sont bouleversées entre information, travail et loisirs. La démarche LC affirme un renouvellement dans la relation bibliothèque-formation et bibliothèque-lieu de vie. Par la qualité des espaces offerts aux publics, les salles de lecture et les espaces de consultation deviennent à part entière des lieux de vie auxquels peuvent être associées des zones dédiées à la détente comme un café (Buvette au LC2) ou une ludothèque (LC7A). Dans cet espace qui fonctionne comme un « facilitateur social » (Servet, 2010), les individus sont susceptibles de se rencontrer et échanger de manière informelle.

Le numérique crée des porosités entre les temps et les espaces d'apprentissage, notamment par le biais du prolongement et du suivi possibles par le *e-learning* (LC8), par des démarches numériques d'autoformation dans les différents espaces de celui-ci et hors l'établissement. Le modèle du *training* reposant sur un apprentissage autonome est particulièrement valorisé. D'autre part, comme le montrent les témoignages des professionnels du secondaire, le 3C participe à la prise en charge de besoins particuliers et propose ainsi une façon de mieux individualiser l'enseignement. Il permet de repenser le projet « vie scolaire » et la prise en charge des élèves en dehors de la classe (LC6).

La démarche LC intègre outre les services traditionnels (numérisation des collections, portails donnant accès aux ressources), des services créatifs tels que la création de contenus et le développement de services en ligne à forte valeur ajoutée (Maury, Kovacs, Thiault, 2015). L'évolution liée au numérique dans les LC participe à la modernisation de l'image de la bibliothèque et de ses agents et rapproche cette institution de culture et de formation de son public. Des conditions inédites de publication et d'éditorialisation des savoirs se mettent en place selon des règles pratiquées par la communauté de pairs (chercheurs, enseignants et apprenants). Elles correspondent à des méthodes heuristiques, didactiques et pédagogiques qui forment l'*épistémè* du XXIe siècle selon un processus dynamique qu'une institution novatrice tel qu'un Learning Centre doit prendre en compte.

Références

Bulpitt, G. (2010), Le modèle du Learning Centre, In Bisbrouck, M. F. (ed.), *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, Éditions du Cercle de la librairie, Paris, 65-71.

Chaudiron, S., Maignant, C., Schopfel, J., Westeel, I. (2015). *Les données de la recherche dans les thèses de doctorat - Livre blanc*. Université de Lille 3. Disponible à hal : 01192930.

Chaudiron, S., Ihadjadène, M. (2010). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, n°35, 13-30.

Coulon, A. (1999). Un instrument d'affiliation intellectuelle L'enseignement de la méthodologie documentaire dans les premiers cycles universitaires. *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 1, 36-42.

Fourmeux, T. (2013). *Quand le bibliothécaire devient applithécaire*. Biblio Numéricus, Disponible à : biblionumericus.fr/2013/04/22/quand-le-bibliothecaire-devient-applithecaire/

Greene, C., Roser, M., Ruane, E. (2010). *The anywhere library. A primer for the mobile Web*. Association of College and Research Libraries, Chicago.

Jacob, Christian (ed.). (2007). *Lieux de savoir : espaces et communautés*. Albin Michel, Paris.

Jouët J. (1997). Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication. *Sociologie de la communication*, vol.1, n°1, 291-312.

Maury, Y., Kovacs, S., Thiault, F. (2015). Culture informationnelle et Learning Centres : entre learning, training, teaching, place to be. In *Culture informationnelle. Vers une proprédeutique du numérique.* Ihadjadene, M., Saemmer, A., Baltz, C. (Eds.), Paris, Hermann, Paris, 285-307.

Octobre, S. (2014). *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, La Documentation Française, Paris, coll. « questions de culture ».

Paretta, L.T., Catalano, A. (2013). What Students Really do in the Library: An Observational Study. *The Reference Librarian.* vol. 54, Issue 2, 157-167.

Servet, M. (2010). Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels, *Bulletin des bibliothèques de France,* 55, n°4, 57-66.

7 Annexes

***Learning Centres* du Supérieur**

***Learning Centres* (LC)**	**Echéances / phasage**
LC1 Université, Ile de France	2008 Inauguration, rénovation des espaces et services
LC2 Université, Ile de France	2012 LC intégré au projet architectural ; Janvier 2013 inauguration
LC3 Université, Midi-Pyrénées	Depuis 2009 innovation pédagogique, lieu de vie
LC4 Université, Nord - Pas de Calais	Février 2014 ouverture *Experimentarium* – LC « Innovation », ouverture septembre 2016
LC5 Université, Nord - Pas de Calais	Pré-projet rénovation bibliothèque LC SHS à vitrine archéologie/égyptologie

***Learning Centres* du secondaire**

***Learning Centres* (LC)**	**Echéances / phasage**
LC6 Lycée polyvalent et CFA, Alsace	2013 Reconfiguration espaces ; amélioration des ressources numériques 2014 Modification des pratiques
LC7 Internat de la réussite, Ile de France (deux sites, 7A et 7B)	2008 Mise en réseau des ressources documentaires 2013 Reconfiguration des espaces, extensions
LC8 Collège, Nord-Pas de Calais	2012-13 Collège connecté
LC9 Collège, Midi-Pyrénées	2005 Reconfiguration espaces, proximité vie scolaire 2010 Formalisation transition du CDI vers le LC